

Procès verbal du Conseil d'Administration du lycée polyvalent Ferdinand Buisson à Voiron

Jeudi 27 juin 2019 – salle polyvalente

Présents : M. Bietrix, M. Rebut, Mme Fiora, M. Boisson, Madame Stella, M. Deruty, M. Pataret, M. Blachier, Madame Bonvallet, M. Guillaud Rollin, Madame Karpati, M. Ebener, M Reverdy, Madame Pioffay, M. Chenal, Madame Walter, M. Gueffier.

Absent(e)s excusé(e)s : Madame Rizza, M. Marcel, M. Ripert, M. Riga.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour proposé par le président de la séance, Monsieur le Chef d'établissement est le suivant :

- Désignation du (de la) secrétaire de séance, émargement
- Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 9 avril 2019
- Contrats et conventions
- Chantiers école
- Dons
- Voyages
- Divers
- Décision Budgétaire Modificative, pour vote ou info
- Questions diverses

1. **Désignation du (de la) secrétaire de séance** : Isabelle Pioffay (présidente de la FCPE du Conseil local du lycée Ferdinand Buisson)
2. **Approbation du précédent procès verbal : POUR à l'unanimité**
3. **Contrats et conventions**
 - Agir concernant le brevet d'aéronautique : aéroclub de St-Etienne-de-St-Geoire : **POUR à l'unanimité**
 - Codase pour prise en charge des élèves en dehors des heures d'enseignement à titre gratuit : **POUR à l'unanimité**
 - Photographe Anne Bouillot : intervention entre septembre et décembre : 700 euros pris en charge par la Région : **POUR à l'unanimité**
 - Convention Ecogeste lycées : Madame Chappuis, professeur documentaliste du lycée Ferdinand Buisson et le Conseil Local de la FCPE participent à ce projet qui permet aux élèves de Seconde et de Première dont les manuels scolaires ne pourront être réutilisés à la rentrée du fait de la réforme mais aussi aux professeurs du lycée qui veulent se débarrasser de leurs spécimens de déposer leurs livres à la bagagerie en attendant que la société Veolia viennent les collecter en septembre ou octobre en vue de les recycler : **POUR à l'unanimité**

18h14 arrivée de Madame Philippot

Question de M. Reverdy : comment va se passer la distribution des manuels à la rentrée ?

Réponse de M. Biétrix : La distribution aura lieu le jour de la rentrée.

- Projet de fresque avec les CAP peinture : présenté l'année dernière mais oublié de l'acte. Il reste à payer l'intervenant. 300 euros de don d'Art et Nat et 700 euros pris en charge par le lycée. La fresque est terminée. À la rentrée, elle sera affichée peut-être dans la halle pour voir comment elle est perçue, quelles sont les réactions des usagers du lycée, pour voir s'il y a des modifications à faire avant l'accrochage final : **1 abstention**
- PMFP : convention entre le lycée, les parents et le CFA pour les élèves de moins de 15 ans qui ne peuvent pas aller en apprentissage : **POUR à l'unanimité**
- Convention pour l'option escalade : partenariat avec la Fédération de la montagne et de l'escalade. C'est la même convention que l'année dernière : **POUR à l'unanimité**
- Greta : avenant à la convention du Greta. Les établissements vont assurer les fonctions éducatives et les fonctions administratives reviennent au Greta : **POUR à l'unanimité**

Question : Peut-on proposer aux entreprises de prendre des jeunes en stage ?

Réponse : Oui c'est possible. Le lycée peut maintenant proposer de l'apprentissage en mixité.

- GSC : système de paiement en ligne mis en place à la rentrée de septembre : mise en place d'un automate de paiement CB. 18 € par mois pour 500 transmissions IP : une borne sera installée en bas du bâtiment administratif : **POUR à l'unanimité**
- PAYZEN pour le paiement en ligne des repas depuis la maison pour les familles et les commensaux. Cela permet aux familles d'avoir une vision de l'historique de restauration de l'élève. 0,07 centimes de frais pour 20 € de déposer : **POUR à l'unanimité**

Question de M. Reverdy : et pour l'internat ?

Réponse : Non mais des facilités de paiement existent pour les familles.

- Reconduction de la convention avec le CFA AFRA BTP : **POUR à l'unanimité**
- GIP FIPAG : pour bac pro assistant d'architecture : CFA public (portage administratif) : **POUR à l'unanimité**
- Aujourd'hui les 7 photocopieurs ne suffisent pas. Ricoh loue actuellement 7 photocopieurs : 2760 € pour 3 mois. Coût copie : 15000€ à l'année. Un copieur coûterait environ 2500€ en cas d'achat avec 37 € de maintenance par trimestre. Proposition d'achat du copieur à 2513€ amortissable sur 4 ans + 718€ de maintenance pour 4 ans au lieu de reconduire le contrat avec Ricoh : **POUR à l'unanimité**
- Le lycée a eu une dotation région pour équiper les logements de fonction d'un visiophone. Pour cela, il faut prendre un contrat de téléphonie : proposition d'un contrat avec COGELEC : 20,16€ ttc pour les 11 logements : **POUR à l'unanimité**

4. Chantiers école

3 conventions :

- Réalisation de bagues pour le lycée des portes de l'Oisans à Vizille : **POUR à l'unanimité**
- Boîtes à livres pour la mairie de Voiron, pour le conseil de quartier de St Bruno. Cela va ramener 5210€ au lycée : intervention des menuisiers et des assistants d'architecture : **POUR à l'unanimité**
- Jeux en bois « passe frappe » : les élèves le fabriquent et peuvent l'acheter 20€ pour payer la matière première : **POUR à l'unanimité**
- Des casiers ont aussi été fabriqués pour la caserne des pompiers de St Laurent du Pont. Cela valorise évidemment le travail des élèves : **POUR à l'unanimité**

Bilan des chantiers écoles : jusqu'à hier : 17000€ et prévision de 6600€ pour la fin de l'année.

Actuellement le lycée accueille 4 groupes du festival « cultures du monde » et un autre groupe pour une manifestation sportive sera attendu à partir du 19 août 2019.

5. Dons

- Après l'organisation d'une Soirée Econex, des industriels ont décidé de faire un don : IMMOTEP : **POUR à l'unanimité**
- L'association sportive du lycée fait un don de 1115,30€ à l'escalade : **POUR à l'unanimité**
- Le lycée propose de faire un don de 1000€ à l'UNSS pour aider à l'organisation du voyage pour le championnat d'escalade. Le groupe d'escalade a été champion de France et du monde : **2 abstentions**

6. Voyages

- « Les Écouges » : le voyage a été financé par une subvention du Conseil départemental de 2200€. Il reste 52 €. Le lycée propose de les garder pour le voyage de l'année prochaine : **POUR à l'unanimité**
- Escalade : 2 sessions : une en novembre et une en mars. La participation des accompagnateurs et des élèves : 50€. Subvention région de 3000€ : **POUR à l'unanimité**
- « Maths en jean » : 6 élèves sont allés à un congrès à Grenoble. Le transport a été pris en charge par l'UGA (convention signée au préalable). Les familles ont payé 540€ : **POUR à l'unanimité**
- Voyage en Pologne : la subvention de la Fondation de la Shoah est inférieure de 1000€ parce que le nombre d'élèves qui sont partis est légèrement inférieur à celui qui était prévu. Le lycée prend en charge la différence : **POUR à l'unanimité**

Rappel de Madame Fiora : Les enseignants qui font des demandes de subventions doivent en donner une copie au gestionnaire.

7. Divers

- Travail sur une charte des voyages avec un stagiaire de l'IRA: la charte a été soumise aux enseignants porteurs de projets : pas de retour. Cela donne un fil conducteur aux enseignants qui veulent organiser un voyage. Elle est votée et mise sur l'ENT. Elle concerne aussi les sorties scolaires. **POUR à l'unanimité**
- Vote des concessions-logements pour les logements de fonction. La Région est propriétaire des logements. Même répartition que l'année dernière. **POUR à l'unanimité**
- Même délibération pour les logements des agents région : **POUR à l'unanimité**
- Critères d'attribution des fonds sociaux à revoir après qu'un agent comptable de Guadeloupe ait été mis en débet : proposition d'un calcul en fonction d'un reste à vivre. Le chef d'établissement a tout pouvoir d'aider une famille même si elle n'entre pas dans les critères d'attribution lorsqu'elle est confrontée à des événements exceptionnels. Les familles devront alors fournir les justificatifs. **POUR à l'unanimité**
- Calendrier des périodes de formation des élèves : pour info : **1 vote contre** parce que certaines périodes ont été déplacées. Réponse de Mr Rebut : ces déplacements ont été opérés pour être en accord avec les périodes d'examen.
- Acte pour permettre de recruter les personnels des UFA : le chef d'établissement peut recruter des professeurs qui pourront enseigner pour l'UFA. **POUR à l'unanimité**
- Même délibération concernant les AED : **POUR à l'unanimité**
- Formalisation du remboursement de frais de stage des élèves : mis sur l'ENT. **POUR à l'unanimité**
- Projet de charte avec le SOV : les élèves auraient des horaires aménagés pour le rugby. Enseignant référent : Madame Moyroud. Tous les sportifs et sportives seraient dans la même classe en 2nde. Sports concernés :

escalade, rugby, vtt, handball. C'est aussi l'occasion de faire la promotion de l'intégration des filles au lycée Ferdinand Buisson. **2 abstentions**

- Règlement du service d'hébergement : sera mis sur l'ENT lorsqu'il sera exécutoire le 26 août : **1 abstention**
Les personnes qui apportent leur repas ne peuvent pas manger dans le self. Tout ce qui est produit au self doit être consommé sur place.

Mr Reverdy : un adulte qui ne mange pas son fruit ne peut pas l'emporter selon le texte.

Le règlement comporte notamment :

- l'explication de la tarification et de la répartition, des remises d'ordre, des aides apportées aux familles.
- l'explication des modalités de paiement (septembre : sans réservation et début octobre sur réservation). Les élèves pourront télécharger l'application sur leur smartphone pour réserver leurs repas..

Madame Walter demande que les textes soient communiqués avant pour que l'on puisse les lire avant le Conseil d'Administration.

8. DBM pour vote ou information

- Prélèvement sur fond de réserve de 700€ pour payer Mr Minotti. **POUR à l'unanimité**
- La négociation des contrats a permis des économies qui devraient permettre l'équipement en led des éclairages extérieurs. Investissement de 5500€. L'idée est d'équiper tout le lycée en led sur 4 ou 5 ans

Question de Madame Philippot : ne peut-on pas couper l'éclairage par moment ? Réponse : l'éclairage est laissé pour des raisons de sécurité.

Rappel de Madame Fiora : Les enseignants doivent aussi éteindre les PC.

- Un prélèvement sur fonds de réserve d'un montant de 19 000 € a été voté au Conseil d'Administration du 09 avril 2019. Ce prélèvement était destiné à mettre en place des bornes interactives pour permettre le paiement en ligne de la restauration. La Région nous a octroyé une subvention de 13 000€ pour cette action. Reste à la charge du lycée 6000 €. Les 13000 € non utilisés ont été repartis sur d'autres actions pour améliorer les conditions de travail des enseignants :
 - projet d'un Labo de Math (2200 €)
 - libération d'un local pour Mr Joannic.(2200 €)
 - projet d'un labo de langues : la recherche d'une salle est en cours.(6000 €)
 - Achat copieur à l'Administration (2600 €)
- Désaffectation des espaces d'attentes qui peuvent par exemple servir à stocker du matériel pour les agents. Cela pourrait être l'objet d'un chantier école. Il faut l'avis des pompiers pour savoir si du public peut être reçu.

9. Questions diverses

M. Reverdy :

- Certains collègues ont rencontré quelques difficultés et ont été étonnés d'accueillir ces élèves sportifs (Pôle espoir).

1^{er} problème : certains élèves n'ont pas pu passer leur bac blanc et ont des difficultés.

2^{ème} problème : certains élèves sont venus pour le Pôle Espoir mais ne sont pas scientifiques. Certains d'entre eux doivent suivre la SVT par le CNED.

Certaines informations ne sont pas bien passées concernant les absences de ces élèves.

Certains élèves du Pôle Espoir se sont vus dire qu'ils ne pouvaient pas participer aux voyages scolaires alors que ce sont des projets classes.

→ Ces dysfonctionnements portent préjudice aux élèves. Regrouper tous ces élèves de seconde dans la même classe n'est pas forcément une bonne chose.

M. Biérix : Il faut que chacun fasse un pas, coordinateurs et professeurs intervenant dans ces classes. Une solution pourrait être de faire un appel aux volontaires pour les enseignants devant intervenir auprès des élèves du Pôle Espoir.

Mme Philpott : On est conscient qu'il y a des difficultés mais il faut réfléchir à des solutions.

- L'imprimante ne fonctionne pas depuis 6 mois. Réponse de Mme Fiora : elle a été réparée.
En salle des profs, il y a un cahier de maintenance sur lequel il faut noter tous les incidents.
- Certains documents sur clé USB ne peuvent être imprimés directement sur la photocopieuse lorsqu'il s'agit de documents Word
- Trop peu de toilettes et étroitesse des toilettes dans la salle des professeurs

Remerciements de M. Biérix à Madame Fiora pour la qualité du travail effectué cette année au lycée.

20h21 : Monsieur le Proviseur lève la séance.

La secrétaire de séance

Isabelle PIOFFAY

